



MAI 2015 - N°33

Parcillonne LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PARÇAY-MESLAY

évènements

Un carnaval haut en couleurs

évènements

Les caves de la Commanderie

divers

Des pièges écologiques







dossier



www.parcay-meslay.fr



MAI 2015 - N°33

lacksquare	
vie municipale	
PLU	p.3
CMJ	p.3
Communication	p.3
Espace ados	p.3
Maisons fleuries	p.3
Travaux sur la commune	p.5
Des pièges écologiques	p.6
Stationnement	
rue des Sports	p.6
Nouveaux arrivants	p.6



évènements

En bref	p.:
Cérémonie citoyenne	p.:
Inaugurations	p.:
Voisins vigilants	p.:
Haut débit	p.8



Meeting aérien p.8 Les dates à retenir **8.**g

Bulletin gratuit. Parution : Avril 2015

Directeur de la publication :

Bruno FENET

Rédaction: Aurore MALLET, Mairie

de Parçay-Meslay

Photographies: Mairie de Parçay-

Meslay, RIAGE, BA 705

Conception: Projectil Tél.: 02 47 20 40 00 a.projectil@wanadoo.fr

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie tout particulièrement les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

Chères Parcillonnes, chers Parcillons.

Cela fait tout juste un an que vous avez souhaité porter notre équipe aux responsabilités de la commune.

Une première année de réalisations importantes. Tout d'abord, nous avons poursuivi le chantier de la rue du Calvaire (vu son ampleur, celui-ci a impacté les budgets de 3 années, de 2013 à 2015), réouvert la rue de la Doucinière après reconstruction du mur de soutènement, et restauré la rue des Vignes...

Dans le domaine des bâtiments publics, le remplacement de deux toitures de l'école maternelle et la mise aux normes de trois logements de l'Orangerie pour accueillir le nouveau cabinet médical (ces travaux n'étaient pas prévus au budget 2014 mais il était indispensable à la municipalité de réagir pour conserver les médecins de notre commune)....

Le 26 mars dernier a été voté le budget 2015. Un budget ambitieux qui prépare les années à

Notre commune a engagé rapidement (dès août 2014) des démarches auprès de notre principal partenaire qu'est Tour(s)plus pour la réalisation d'une structure sportive. Pour cela, nous devons acquérir des terrains rue la Pinotière. C'est ce qui sera fait pour un montant de 288 000 €.

La réalisation, à l'horizon 2016, du giratoire d'entrée de bourg nous oblige là aussi, en 2015, à de l'acquisition foncière et au déplacement, à nos frais, du transformateur EDF.

Les services techniques sont à l'étroit dans leurs locaux de la Fosse Neuve et afin de regrouper le matériel disséminé sur 3 autres sites, une extension du bâtiment existant est programmée cette année.

Comme prévu dans notre programme électoral, la voie piétons/cycles de raccordement entre la rue de la Mairie et l'Allée de la Commanderie sera réalisée aussi en 2015.

Toujours cette année, l'allée des Acacias verra l'enfouissement de ses réseaux aériens et la mise en place d'un nouvel éclairage public. Une placette de retournement sera aménagée Allée des Charmes. La rue des Sports sera transformée aux abords de la salle des fêtes pour accueillir plus de parkings. Des travaux de remplacement du réseau d'eau potable seront effectués rue de la Raimbauderie. D'autres rues seront concernées en 2015 par des aménagements : rue de la Pinotière, rue de la Dorerie... des travaux d'aménagements hydrauliques concerneront aussi la Charronnerie et les Ruers...

Un besoin important d'entretien de nos bâtiments communaux, une urgence sera poursuivie avec la fin de la rénovation des toitures de l'Ecole maternelle.

Toujours dans le domaine du patrimoine parcillon, en accord avec l'APEP (Association Parcillonne d'Education Populaire) propriétaire de la Salle Saint Pierre, une réflexion sera menée pour la restauration ou la reconstruction de cette salle.

Au niveau de la jeunesse et comme prévu dans le programme de la majorité, le Conseil Municipal des Jeunes sera installé et l'espace ados a repris du service dès les vacances de Pâques.

Lors du conseil municipal du 26 mars, le groupe de la majorité a souhaité ne pas augmenter les impôts pour 2015. Toutefois, il faut être conscient pour les années à venir, vu la poursuite de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, allouée par l'Etat, que la diminution de celle-ci aura un impact sur l'investissement communal. La baisse

cumulée pour Parçay-Meslay est de 391 000 € entre

2014 et 2017.

Malgré cela, nous ne baissons pas les bras et pour rester sur une note plus optimiste, comme vous pouvez le constater, chers Parcillonnes et Parcillons, les idées et les projets ne manquent pas et c'est au travers de ce budget 2015, ambitieux et à votre écoute, que mon équipe et moi-même, nous nous investissons au quotidien pour le bien vivre à Parcay-Meslay.

Bion a vous

Le Maire Bruno FENET



vie municipale dossier les coulisses événements

MAI 2015 - N°33

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme pour Parçay-Meslay

Officiellement lancé le 21 janvier 2015 lors du conseil. le nouveau PLU a démarré. Ce document d'urbanisme remplacera à terme le Plan d'Occupation des Sols actuellement en vigueur sur notre commune. Un groupe de travail spécifique constitué d'élus de la commission urbanisme, accompagnés par le bureau d'étude Urban'ism, s'est déjà réuni à deux reprises pour envisager les "scenarii" à mettre en place pour l'avenir de Parçay-Meslav.

D'ores et déjà, les diagnostics environne-

mentaux et agricoles sont réalisés et les élus ont défini les atouts et faiblesses de notre commune. Toutes les conclusions de ces travaux vous seront présentées lors d'une première réunion publique qui aura lieu le jeudi 11 juin 2015 à 20h30 salle St Pierre.

Membres du groupe de travail PLU: B. ANDRYCHOWSKI, B. FENET, F. BRUNEAU, J.P. GILET, R.LESSMEISTER, S. RAYNAUD et N.STERLIN

> Nicolas STERLIN

Adjoint urbanisme, environnement et associations



La municipalité a établi un partenariat avec Mediaplus communication pour réaliser le nouveau "guide d'accueil" de la ville de Parçay-Meslay, qui remplacera, en partie, le guide des activités parcillonnes. Celui-ci sera à la fois : la vitrine de notre village à l'extérieur et le guide de référence pour tous nos concitoyens.

En partenariat avec Tour(s)plus, nous mettrons en valeur notre patrimoine architectural et patrimonial avec une signalétique adaptée, installée devant nos monuments remarquables. Pour approfondir la connaissance de notre patrimoine parcillon, des recherches seront menées par un petit groupe autour de Monsieur PEZZANI; celles-ci pourront vous être restituées lors des journées européennes du patrimoine en septembre prochain.

Comme à l'accoutumée, le forum des associations aura lieu le 5 septembre de 10h à 16h au gymnase. Même heure, presque au même endroit, se tiendra la première bourse sportive dans la salle des fêtes.

> > Brigitte ANDRYCHOWSKI Adjointe communication et évènementiel

Le Conseil Municipal des leunes (C何)

La commune de Parcav-Meslay lance la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), à destination des jeunes parcillons de 9 et 10 ans scolarisés en classe de CM1-CM2. L'objectif est de :

- permettre aux jeunes de se former à la citoyenneté et à l'exercice de la démocratie.
- participer de façon concrète à la vie sociale, culturelle et sportive de la commune.
- être force de propositions,
- être écoutés et entendus par la municipalité
- participer à des débats d'intérêt général.

En un mot d'être ACTEUR au sein du village. Les candidatures seront lancées dès la rentrée 2015.

L'élection du CMJ aura lieu à l'école élémentaire. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Anna FOUCAUD, conseillère municipale déléguée au 06 11 63 04 40, la mairie au 02 47 29 15 15 ou par mail: mairie@parcay-meslay.com

> Anna FOUCAUD

Conseillère Municipale Déléguée - lien intergénérationnel



"Chose promise, chose faite"

Le nouvel espace ados, anciennement appelé club ado, va ouvrir pour

Il concerne les jeunes de 11 à 16 ans (niveau collège) de Parçay-Meslay prioritairement et hors commune.

Les inscriptions et les programmes seront à télécharger sur le site internet ou à retirer en mairie.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de la CAF. Pour les tarifs supplémentaires : 6€ pour les nuits passées à l'espace ados et 7€ par nuit pour les camps extérieurs. Une majoration de 20% sera appliquée pour les adolescents hors commune.

L'espace ados sera ouvert les deux premières semaines de juillet (du 06 au 17) et la dernière semaine d'août (du 24 au 28). Des camps seront aussi proposés pendant l'été.

L'espace ados ouvrira une semaine aux vacances de la Toussaint. Les activités se dérouleront à la Commanderie.

> Flore MASSICARD

Adjointe Enfance-Jeunesse-Aînés

Maisons fleuries

2014, année d'élection, ne nous avait pas permis d'organiser la sélection pour le "Concours MAISONS FLEURIES".

2015 retrouvera cette tradition pour les administrés et la commune. Le jury (composé d'élus, d'employés municipaux et de volontaires) fera le tour de la commune cet été afin de repérer les plus belles compositions, les espèces rares, etc.

Afin de pouvoir être retenus, les fleurissements doivent être visibles de la rue et trois catégories sont inscrites : Fenêtres et Balcons - Cours - Jardins.

Nous connaissons votre créativité et votre goût du fleurissement, aussi nous ne doutons pas que vous serez nombreux à tenter de nous éblouir. Les



lauréats du concours seront récompensés le vendredi 25 septembre lors de la cérémonie des maisons fleuries et de l'accueil des nouveaux arrivants organisée par la municipalité.



Le budget de la commune fonctionne comme notre budget familial. Nous avons des frais réguliers de fonctionnement nécessaires à la vie quotidienne (eau, gaz, électricité, téléphone...) que nous finançons avec nos revenus mensuels, et des investissements comme l'achat de notre maison ou de notre voiture que nous finançons en partie par nos économies et en partie par un emprunt.

Le budget d'une commune contient lui aussi des dépenses de fonctionnement correspondant à l'activité des services et aux aides aux associations et des dépenses d'investissement qui viennent enrichir le patrimoine de la collectivité et améliorer la qualité de vie des habitants : travaux de voirie ou de bâtiment, achat et renouvellement de matériel, etc.

Comme dans notre propre budget, les frais de fonctionnement priment sur les dépenses d'investissement.

Une commune, contrairement à l'État, a l'obligation d'équilibrer son budget, en fonctionnement comme en investissement. Elle ne peut pas emprunter pour équilibrer ses dépenses de fonctionnement ni pour rembourser le capital de sa dette. Elle ne peut emprunter que pour réaliser ses projets d'investissement.

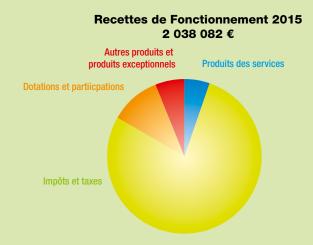
Elle doit donc générer des économies de fonctionnement lui permettant d'autofinancer en partie ses investissements.

A Parçay-Meslay, comme dans la quasi-totalité des communes, les dépenses de fonctionnement ont évolué plus vite que les recettes.

> PRÉVISIONS POUR 2015

FONCTIONNEMENT

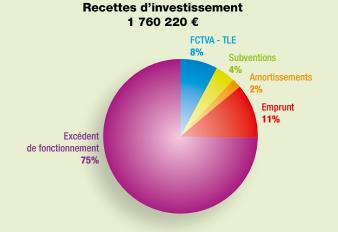
Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 2 759 780 €

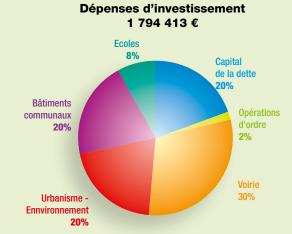




INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à 2 481 918 €



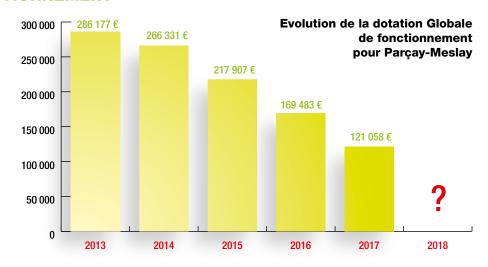


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont constituées d'abord par les charges de personnel, puis les charges à caractère général : eau, gaz, électricité, entretien du patrimoine de la commune, assurances etc. Il s'agit de dépenses qui subissent une augmentation régulière, en dépit des efforts faits pour les contenir : renégociation de contrats de maintenance, de téléphonie, isolation des bâtiments communaux, régulation des températures dans les bâtiments, etc.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont constituées du produit des services, de la fiscalité locale et de dotations de l'État qui pour leur part diminuent.



Christine FONTENEAU Adjointe aux finances

inf@arcillonne

vie municipale

dossier

les coulisses événements

divers

MAI 2015 - N°33

Les travaux sur notre commune ne connaissent pas de trêve.

Les investissements précédents s'achèvent à peine, il faut déjà travailler sur les prochains gros travaux sans oublier les petites interventions qui facilitent notre quotidien.

Cette année, l'effort engagé sur l'école se prolongera et les prochaines vacances devraient voir la réhabilitation d'autres toitures de l'école maternelle. Tout au long de 2015, d'autres travaux seront réalisés sur le groupe scolaire dont la réfection du faux plafond de la bibliothèque de la maternelle, tombé sous un dégât des eaux et la pose de bornes empêchant le stationnement particulièrement gênant des véhicules.

L'ancien local ado, à la Commanderie, a bénéficié de la réalisation d'un bloc

sanitaire conforme et moderne aux normes jeunesse et sports pour que l'utilisation de ce local soit prolongée.

Une partie de la maison des associations fera l'objet d'une rénovation.

La couverture de la salle des fêtes sera refaite en totalité.

La construction d'un hangar supplémentaire à la Fosse Neuve permettra à nos services techniques de s'organiser plus confortablement et de regrouper les matériels répartis sur la commune. Cette augmentation des travaux de bâtiments ne fait pas passer les voiries au second

Pour ne citer que les actions les plus importantes, la placette de l'allée des



Charmes sera réalisée cette année. l'allée des Acacias verra ses réseaux aériens effacés, le stationnement de la rue des Sports sera réorganisé, la rue de la Pinotière sera ajustée à son trafic automobile et sa placette revêtue, des bornes de charge pour véhicules électriques seront installées sur la place de l'église. Au cimetière, l'allée du jardin des souvenirs sera prolongée.

> > Roland LESSMEISTER Adjoint bâtiments, voirie et sécurité des ERP

MAI 2015 - N°33

Stationnement rue des Sports

Empruntez la rue des Sports du lundi au vendredi soir et certains week-ends et vous comprendrez ce que signifie l'incivisme. Des voitures stationnées un peu partout sur les trottoirs gênent la circulation des piétons et plus particulièrement des personnes à mobilité réduite. De plus, la visibilité est réduite et les nombreux enfants qui fréquentent le complexe Gymnase-Salle des fêtes pour leurs

activités sportives ou l'école de musique se retrouvent exposés.

C'est pourquoi nous maintenons l'accès du parking situé à l'arrière du Gymnase ouvert en permanence (non ce n'est pas une panne!) pour inciter les parcillons à s'y garer. Soyez citoyens et responsables, faites quelques mètres de plus - c'est bon pour la santé - et stationnez-vous derrière la salle des fêtes ou le parking des écoles.







Des pièpes écolopiques

Peut-être avez-vous aperçu à proximité de la salle des fêtes d'étranges sacs en plastique suspendus aux troncs des pins ? Ce sont des pièges à chenilles processionnaires (Thaumetopoea pityocampa). Ces petites chenilles au corps fortement velu, que l'on rencontre parfois sur les chemins forestiers se déplaçant à la queue leu leu, sont dangereuses tant pour l'homme que pour les enfants. En effet, à la moindre menace elles rejettent dans l'air des milliers de poils urticants responsables de graves lésions

Pour protéger nos arbres mais aussi et surtout pour éviter d'exposer enfants et animaux à des rencontres qui pourraient s'avérer fâcheuses, la commune a investi dans l'achat de pièges ingénieux qui capturent les chenilles à leur descente de l'arbre. Ainsi nous privilégions des moyens naturels à l'utilisation de l'arsenal chimique pour venir à bout de ce ravageur.

Il convient tout de même de mettre en garde les enfants contre ces petites chenilles qui semblent parfaitement inoffensives mais qui peuvent se révéler si dangereuses.

Nouveaux arrivants 2015

Vous vous êtes installé(s) à Parçay-Meslay depuis janvier 2014, bienvenue dans notre commune!

Les élus locaux veillent à la bonne intégration de chacun d'entre vous et seraient très heureux de vous rencontrer le vendredi 25 septembre à 20h30 salle des fêtes lors d'une réception pour vous présenter notre commune.

Nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous le retourner à :

> Mairie 58 rue de la Mairie 37210 Parçay-Meslay

Accueil des nouveaux Parcillons - Bulletin d'inscription

Nom:	
Prénom :	
Adresse:	
Téléphone : LILLILLILLILLI	Date d'arrivée : LLLLLLLLL
Nombre de personnes dans la famille :	Nombre de personnes présentes à la réception :

En bref...

Carnaval du 15 mars 2015

Bien que le soleil ne fut pas au rendez-vous, l'enthousiasme et les "doudounes" ont permis de faire de ce Carnaval un moment festif tant pour les petits que pour les grands. Tout le monde a suivi le char où s'étaient installés ASTERIX et IDEFIX. Les schtroumpfs ont mené la danse au rythme du groupe "Percussions brésiliennes". Tous furent subjugués par la résistance au froid de leur danseuse et personne n'a résisté à l'envie de se trémousser en rythme avant de brûler "bonhomme Carnaval" sur le bûcher et de partager le verre de l'amitié.



Visite des caves de la Commanderie

En janvier dernier, 5 Parcillons ont remis leurs souliers d'écoliers pour se remémorer de vieux souvenirs.

En effet, Daniel Thomas, Monique Ottogalli, Rolande Noailles, Henri Blanchard et Jean-Claude Boulay sont descendus dans les caves de la commanderie en compagnie de Monsieur le Maire. Ils ont dévalé un peu moins vite qu'en 1944 et 1945 les 52 marches qui les emmenaient 10 mètres sous terre afin d'être à l'abri. Ça faisait donc 70 ans qu'ils n'étaient pas descendus dans ces caves où ils se réfugiaient pendant les bombardements de Saint-Pierre-des-Corps.

C'était l'instituteur, M. Ducol, qui faisait descendre les enfants de l'école dans l'obscurité, à la lumière de piles électriques où ils restaient en général près d'une heure.

C'est toutefois dans la bonne humeur que nos anciens écoliers se sont souvenus de ces heures angoissantes, surtout qu'ils n'avaient qu'entre 11 et 6 ans à l'époque!



Cérémonie citoyenne

Le samedi 7 avril a eu lieu la cérémonie de la Citoyenneté. Le rendez-vous était donné à 11h00 salle du Conseil Municipal. C'est dans ce lieu solennel qu'une dizaine de jeunes Parcillons ont fait le déplacement pour cette cérémonie. C'était là l'occasion de marquer leur majorité et leur statut de citoyen à part entière.

Le maire, revêtu de son écharpe tricolore, a fait un discours en présence des jeunes, de leurs familles et d'élus. Il a rappelé l'importance du droit de vote, mais aussi les devoirs du citoyen impliqué dans la vie de la cité. A l'issue du discours les jeunes ont été appelés chacun leur tour et se sont vus remettre leur toute première carte

d'électeur assortie du livret du citoyen. Ce fut aussi l'occasion de délivrer leurs cartes d'électeurs aux nouveaux arrivants sur la commune qui s'étaient inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. La cérémonie s'est achevée avec un moment de convivialité cher aux élus : le pot de



Inaugurations

VLAD

Le 26 mars la société VLAD a inauguré son tout nouveau bâtiment de 2 500 m² dans la ZA du Papillon en présence, entre autres, de Monsieur le Maire, Monsieur Bouyer pdt de la CCI, Monsieur Coulon, représentant la mairie de Tours et Tour(s)

La société VLAD, qui fête ses 30 ans cette année, est, entre autres, concepteur de batteries. Elle investit notamment fortement dans la conception et l'assemblage de batteries Lithium-lon,



grâce à un tout nouveau bâtiment de 2 500 m² construit à Parçay-Meslay.

LES QUATRE COINS

La société "aux quatre coins" de Mme et M. Carré a invité le 24 mars Monsieur le Maire, ainsi que tous les partenaires ayant rendu la construction possible, à l'inauguration de ses nouveaux locaux qui viennent d'être achevés ZAC du Papillon. Ils seront partagés entre l'entreprise SMEC et KILOUTOU. Ils prennent place au rond-point de l'avion au coin de la D 77 et de la RD 910.



Réunion voisins vioilants

Le jeudi 9 avril salle Saint Pierre, une centaine de Parcillons ont assisté à la réunion des voisins vigilants en présence de la Gendarmerie de Vouvray avec le Lieutenant ZALI et le gendarme VELLUTINI.

Intéressés, certains se sont déjà inscrits pour adhérer à cette forme de protection, qui allie convivialité et sécurité, resserre les liens dans les quartiers.

Si vous aussi vous êtes intéressés, des

documents sont disponibles en mairie où vous pourrez vous inscrire.

Une seconde réunion sera programmée pour mettre en œuvre ce projet.



Découverte du Haut Débit

Afin d'assurer à tous les foyers sur le territoire de l'agglomération un accès à Internet haut débit, Tour(s)plus a confié en 2007 à Tours Métropole Numérique (TMN) le déploiement et la gestion d'un réseau public de télécommunications dans le cadre d'une délégation de service public. En concertation avec la commune de Parçay-Meslay, Tour(s)plus et TMN, proposent un programme gratuit de découverte du Haut Débit (opérateurs spécialisés zones blanches) qui sera accessible dès avril 2015 et sera mené jusqu'à fin juin. Ce projet s'adresse aux foyers dont l'accès internet est aujourd'hui limité (inférieur ou égal à 2 Mbit/s).

La fourniture du matériel et l'installation seront prises en charge par Tours Métropole Numérique. Aucun engagement et aucun frais de raccordement ne seront demandés. La période d'essai est fixée à deux mois.

Au terme de l'expérimentation, les foyers testeurs auront le choix de poursuivre avec l'opérateur choisi ou de résilier sans aucun frais. Dans ce cas, Tour(s)Plus prendra à sa charge la désinstallation de l'équipement de réception.

Pour plus de détails sur cette offre découverte du Haut Débit, n'hésitez pas à consulter la page dédiée "Opération Découverte Internet" sur le site :

www.tours-metropole-numerique.fr ou à contacter TMN au 02 47 78 42 41 qui se tient à votre disposition pour toute précision.

Apenda

🌑 Fête de la musique / fête du village

Vous aimez faire la fête ? Vous aimez la musique?

Alors rendez-vous le samedi 20 juin pour une journée de "DINGUE" au parc de la grand maison. Venez exprimer votre amour pour la musique avec une scène ouverte à toutes et tous pour faire partager votre passion! On vous attend nombreux!

Buvette et restauration sur place. Merci de vous faire connaitre, si vous voulez vous exprimer.

Contact : Fêtes Parcillonnes Tél: 06 01 94 10 54 Mail: vincentimecartier@orange.fr

Célébration du 14 juillet

Comme à l'accoutumée, Parcay-Meslay fêtera dignement notre fête nationale.

7h00 - Réveil en fanfare par la société musicale. Journée animée par Les Fêtes Parcillonnes dans le Parc Saint-Pierre Dès 19h00 Sur réservation les Fêtes Parcillonnes vous permettent de vous restaurer sur place.

21h30 aubade et distribution de Lampions

22h00 embrasement de la Bibliothèque suivi du défilé vers le terrain de football 22h30 tir du feu d'artifices

23h00 Bal populaire animée par "Les Fêtes Parcillonnes" dans le Parc Saint-Pierre.

Nous vous demandons votre indulgence sur les horaires; Nuit noire étant plus efficace pour tirer un beau feu d'artifices!

Tournoi Ludovic Bayart La 21^{ème} édition du tournoi Ludovic

Bayart aura lieu les 30 et 31 ma 2015, beaucoup de pongistes se défieront sur 14 tableaux de tous niveaux. Le tournoi débutera par le "non licencié" qui permet à tous de venir s'essayer à ce sport et de remporter ce tableau. Il y aura près de 12 tableaux mixtes de tous niveaux, un tableau handicap qui permet aux joueurs les bien moins classés de rencontrer les meilleurs et d'avoir une chance de gagner et un tableau pour

les plus jeunes licenciés du département "benjamin, poussin". Bien sûr, tout au long de ces deux jours régnera la convivialité autour des stands

Fêtes musicales en Touraine

19 au 28 juin www.fetesmusicales.com Grange ouverte à la visite, entrée payante, de Pâques à la Toussaint tous les week-ends de 15h à 18h30 (sauf pendant les concerts et manifestations)

Base aérienne 705

Meetino aérien le 7 juin 2015

Parçay-Meslay s'associe au meeting aérien du 7 juin organisé par la base aérienne 705

2015 marque le centenaire du camp d'aviation. Le 21 Octobre 1915, les premiers terrains sont réquisitionnés pour créer un camp de formation pour l'aviation militaire. Ces terrains, principalement situés sur la commune de Parçay-Meslay, lui donneront pendant de nombreuses années le nom de "camp d'aviation de Parçay-Meslay".

La base aérienne BA705 marque cet anniversaire par un meeting de l'air le dimanche 7 juin 2015. La Mairie de Parçay-Meslay s'associe à cette manifestation.

Pour célébrer ce centenaire de nombreux évènements sont organisés :

• Une exposition de maquettes d'avions aura lieu dans le hall de la Mairie de Parçay-Meslay du 20 avr

5 mai (aux horaires d'ouverture de la mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 12 et de 13h30 à 17h00 fermé le jeudi matin) QCM avec baptême de l'air à gagner pour les scolaires). Hall de la mairie. Entrée libre.

Monsieur Robert PEZZANI, de l'association Phare, donnera des conférences/projections sur les débuts du camp de Parcay-Meslay à la salle des fêtes (entrée libre) portant sur les 4 premières années de vie du camp d'aviation (1915-1919) ; cette période fut marquée par la présence de 2000 Américains sur la commune. Lors de la conférence du dimand Monsieur le Maire remettra le baptême l'air au scolaire gagnant, et des cadeaux aux 4 suivants)

• Enfin, pour clôturer ces commémorations, la BA 705 organisera le "Meeting du centenaire" le 7 juin 2015 au profit de la Fondation des œuvres sociales de l'air. Tous les renseignements sur cette journée :

www.meetingdelair.fosa.fr

Entrée du camp d'aviation durant ses premières années d'existence. A son origine ce n'était qu'un camp militaire ; son usage civil n'apparaîtra qu'après la guerre de 1914. (carte postale -Mme Thérèse Prades)

